



Avertissement



GRANDES CULTURES

No 13 – 15 juin 2011

EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé (en date du 15 juin 2011).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les céréales d'automne. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours.

Pour le blé d'automne, malgré les conditions pluvieuses des mois de mai et de juin, les températures fraîches ont ralenti le développement du champignon alors que la culture se développait bien. Jusqu'à maintenant, les conditions n'étaient pas favorables à l'infection dans les cultures de blé d'automne bien développées qui étaient en floraison ces derniers jours jusqu'à aujourd'hui.

Les températures se réchauffent et le risque d'infection augmente pour les prochains jours, mais l'absence de précipitations prévues pour les jours à venir et les conditions asséchantes jusqu'à samedi maintiennent le risque d'infection à un niveau moyen pour les prochains jours. Par conséquent, le risque d'infection pour le blé d'automne **qui est ou qui sera en floraison aujourd'hui ou dans les prochains jours passe de faible ou moyen-faible à moyen**.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1571&pid=0&r>.

Veuillez vous référer au tableau de la page suivante pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.



Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 14 juin	Mercredi 15 juin	Jeudi 16 juin	Vendredi 17 juin	Samedi 18 juin
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Outaouais, Lanaudière Sud, Basses-Laurentides	M-Faible	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

1 T-Élevé :	Très élevé	5 M-Faible :	Moyen à faible
2 Élevé		6 Faible	
3 É-Moyen :	Élevé à moyen	7 T-Faible :	Très faible
4 Moyen		8 - :	Données insuffisantes

Traitements contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **PROLINE^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué pour le **blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier.** Consultez les étiquettes et les directives du manufacturier qui sont déposées sur le site Web d'Agri-Réseau :

FOLICUR^{MD} 432 F : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Folicur432F.pdf>
 PROLINE^{MD} 480 SC : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Proline480SC.pdf>
 PROSARO 250 EC : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=17906
 PROSARO 421 SC : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=18486

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca/?lang=fr-CA>.

L'usage d'autres fongicides est aussi homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), soit :

BRAVO® 500 (Syngenta) : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=7200
 BRAVO 720 (Syngenta) : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=16210 (ce produit ne semble toutefois pas disponible)
 ECHO 720 (Sipcam Agro USA, Inc./Distribué par United Agri Products Canada Inc.) : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=16244



Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – grandes cultures – 15 juin 2011

